

241

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand
No 241 20 septembre 1973
Dixième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 33 francs
jusqu'à fin 1973 : 12 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :

Eric Baier
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
Jean-Claude Favez
Gilbert Rist

Le chagrin et la pitié, la colère surtout

24 avril 1971. Les élections municipales chiliennes, vingt jours auparavant, ont donné 49,75 % des suffrages exprimés à l'Unité populaire. Le « New Yorker » publie une caricature : deux hommes d'âge mûr, visiblement fortunés, lisent le journal dans un salon. L'un d'eux, indigné, lève la tête et s'exclame : « Si un communiste peut gagner une élection libre, j'affirme qu'il y a quelque chose qui ne joue pas avec les élections libres ! ». Et dans ce cas, il faut trouver autre chose. Autre chose, c'est-à-dire les étapes qui, depuis l'élection d'Allende jusqu'à son assassinat, ont marqué l'intensification de la lutte des classes, au Chili (voir dossier en pages 2 et 3).

La droite chilienne, enfermant l'Unité populaire dans une exigence permanente de légalité, défi accepté et relevé avec une rare intelligence par les gouvernements qui se succèdent depuis trois ans à Santiago, aussi habiles sur ce terrain que leurs adversaires, se permettait de recourir aux actions illégales. C'est surtout après que les élections législatives de mars 1973 eurent montré une consolidation des positions de la gauche que ses ennemis, désespérés de la légalité bourgeoise, prirent l'initiative de la guerre civile.

Voilà trois mois au moins que se multiplient les attentats (128 entre le 1er juillet et le 6 août), voilà deux mois et demi que des forces armées fouillent les usines et les écoles à la recherche d'armes ; c'est également dans l'atmosphère du coup d'Etat manqué du 29 juin que des unités de marine loyales sont désarmées par leurs officiers, que des soldats et des sous-officiers sont arrêtés, battus, ou harangués et menacés par ceux dont la glorieuse devise est aujourd'hui diffusée par la radio rebelle : « Ordre, discipline et hiérarchie » (le Brésil n'avait jamais osé effacer le progrès de son drapeau, ni même Vichy, friand des triplets inscrits en lettres d'or aux frontons), ces trois mots empruntés au seul vocabulaire des militaires.

A l'heure où nous écrivons, la résistance se poursuit et s'organise. Elle nous concerne tout autant que nous concernait cette tentative d'ouvrir une voie pacifique vers le socialisme. Non pas que la guerre civile soit un processus sans risque pour la société à reconstruire sur ses ruines, et que l'on puisse en attendre quelque progrès, mais parce qu'il importe de sauver ce qui a été acquis par trois ans d'unité populaire : la prise des richesses nationales, la redistribution des ressources, les amorces d'un contrôle populaire de la production industrielle et agricole, la créativité artistique, la dynamisation des organisations scolaires et médicales, la protection de l'environnement, pour ne citer que ces exemples.

L'échec n'est pas à exclure, qui en appelle alors à notre solidarité. Car la terreur blanche, alors, sera à l'image des premières exécutions perpétrées par les insurgés : atroce, générale, de sang-froid. Les massacres seront, à n'en pas douter, proportionnels au chemin parcouru par ce pays depuis novembre 1970, chemin qu'aucun pays au monde n'a suivi aussi loin, partant d'aussi bas pour être arrêté en pleine course.

Un des marins torturé pour son loyalisme, il y a plus d'un mois déjà, craignait que le Chili vive bientôt une « solution » à l'indonésienne.

Notre solidarité active avec les victimes de la répression, la mise au ban des putschistes, la mise en évidence des responsabilités étrangères, et l'analyse du capitalisme sauvage dans les pays en voie de développement (sauvage, mais dirigé depuis des centres européens et nord-américains), notre colère, enfin, sauront surmonter le chagrin et la pitié.

Dans ce numéro : la manif Portugal — Jura : le compte à rebours est commencé — La VPOD s'oppose fermement à tout blocage des salaires.

1. L'agression économique

Une évidence : le Chili ne pouvait parvenir à une véritable indépendance économique sans léser les intérêts des grands monopoles américains, aux filiales florissantes dans ce pays, telles l'Anaconda Copper Company, filiale de la First National City Bank, la Kennecott Copper Corporation, dépendante du Morgan Guaranty Trust, l'I.T.T., etc.

Pendant les quinze années précédant leur nationalisation, les entreprises cuprifères américaines avaient tiré du Chili des bénéfices exorbitants. Citons par exemple le cas d'une filiale d'Anaconda qui, de 1955 à 1970, réalisait des taux moyens de profit par an équivalant à 21,5 % de la valeur comptable du capital investi, alors que la moyenne des profits d'Anaconda dans les autres pays s'élevait à 3,6 % par an. Similaires, les bilans d'une filiale de la Kennecott, toujours entre 1955 et 1970 : les profits moyens de l'entreprise en question touchaient le 58,8 % par an (avec des pointes en 1967 (106 %), en 1968 (113 %), en 1969 (205 %) ...); pendant la même période, les profits moyens de Kennecott dans les autres pays étaient de 10 % par an.

Une telle situation était intenable. La récupération des grands gisements de cuivre fut donc inscrite au premier rang des préoccupations de l'Unité populaire, au même degré que l'accélération de la réforme agraire ou que certaines réalisations sociales.

Dont acte. En juillet 1971, à l'unanimité, les deux chambres du Congrès chilien acceptent une réforme constitutionnelle portant sur la nationalisation des biens appartenant à cinq entreprises privées nord-américaines qui exploitent les grandes mines de cuivre. Aux termes de cette réforme, le chef de l'Etat est autorisé à déduire des montants d'indemnisation les bénéfices excessifs réalisés par ces sociétés en prenant comme base de calcul la rentabilité moyenne des entreprises minières aux Etats-Unis ou au Canada. Compte tenu

de ces déductions et de celles destinées à compenser le mauvais état des trois grandes mines nationales, la majorité des entreprises américaines se retrouvent endettées vis-à-vis de l'Etat chilien.

Les sociétés américaines, souvent discrètement appuyées par l'Administration américaine (cf. l'affaire I.T.T. et les collusiones entre les « multinationales » et l'administration Nixon) n'acceptent pas la décision chilienne. Celle-ci est pourtant prise en harmonie avec les lois du pays et en accord avec les principes du droit international consacré par la résolution 1803 des Nations Unies (droit souverain de chaque pays à disposer librement de ses ressources naturelles). Les méthodes utilisées pour saper le régime Allende ne sont pas les mêmes que celles prônées au Vietnam ou à Cuba. Dans le cas chilien, du moins jusqu'à ce dernier coup d'Etat, la tactique est bien plus subtile et plus « démocratique ». Dans bien des cas, ces manœuvres n'ont pas été saisies par l'opinion publique internationale.

Elément fondamental de l'action orchestrée par les financiers américains : le blocus financier. Un objectif : profiter de la traditionnelle faiblesse structurelle de la balance commerciale chilienne. Les stratèges américains savent que ce déséquilibre s'aggravera à la mesure de la diminution du prix du cuivre sur le marché mondial (qui a fait perdre au Chili 300 millions de dollars en 1972, voir « Le Monde » du 14.9.73) et de l'accroissement du potentiel de consommation dérivant de l'augmentation générale des salaires.

Les industriels américains comptent également sur les difficultés consécutives aux sabotages entrepris dans les usines de cuivre par la Kennecott et l'Anaconda avant leur nationalisation. Sabotages aux formes diverses : exploitation accélérée des filons les plus riches en minerai, non-évacuation des mines stériles, arrêts de la livraison de pièces de rechange, etc.

Le blocus financier prend effet au moment-même du triomphe de la coalition de gauche aux présidentielles de 1970. Les crédits américains dimi-

nuent rapidement : 219 milliards de dollars en août 1970, 32 millions au milieu de 1971. Même tactique au sein des organismes financiers internationaux (Banque mondiale, Banque internationale de développement). Entre 1964 et 1970, le Chili reçut de la Banque Mondiale, de la Banque interaméricaine, de l'Association internationale de développement et de l'Eximbank des crédits s'élevant à 1031 millions de dollars ; en 1971, ce montant tombait à 40 millions et en 1972 à zéro. Ces faits suffisent à eux seuls à prouver que la diminution du financement de l'économie chilienne a été une décision politique calculée très froidement. Témoin cette démonstration péremptoire de McNamara, président de la Banque mondiale : la condition fondamentale qui doit être remplie pour l'octroi d'un prêt bancaire est l'existence d'une économie sagement administrée ; or le Chili ne remplit pas cette condition.

Le cynisme de telles affirmations apparaît en pleine lumière si l'on précise que le blocus commence en 1970, soit bien avant la crise économique chilienne.

Ce diagnostic est corroboré par des documents officiels d'I.T.T.. Dans un mémorandum du 20.10.70 adressé au président d'I.T.T. qui se réfère à des conversations avec Kissinger, Meyer et Irwin, ainsi qu'avec Rogers, on lit : « Nous exigerons que les représentants nord-américains auprès des institutions financières internationales exercent une action décidée contre toute demande de crédits présentée par des pays qui nationalisent des entreprises nord-américaines ou qui prennent des mesures allant à l'encontre des intérêts des investisseurs privés étrangers (...) Nous devons demander à nos amis du Congrès qu'ils expliquent à l'administration gouvernementale américaine qu'un comportement non orthodoxe vis-à-vis des investissements américains à l'étranger provoquerait une diminution des fonds américains auprès des banques internationales. »

Le résultat des efforts de la Kennecott en 1972 pour bloquer, par n'importe quel moyen juridique (y compris les pressions directes sur ses

clients), les livraisons de cuivre chilien à l'Europe, a été la confirmation de l'isolement financier du Chili, acculé peu à peu à la banqueroute (le Chili est dépendant pour 80 % de ses recettes de l'exportation du cuivre). Et il a suffi que les Etats-Unis fassent en outre pression sur les pays européens pour les convaincre de refuser la consolidation de la dette chilienne (la plus élevée du monde après celle d'Israël, et en grande partie contractée avant 1970) pour rendre le processus irréversible.

DOCUMENT : LA VOIX DU CHILI

2. La préparation du putsch

Nous traduisons des extraits d'articles parus dans « Chile Hoy », hebdomadaire de gauche édité à Santiago. Ces citations prouvent que la guerre civile avait, en fait commencé il y a plusieurs mois (article écrit au début d'août).

[Après avoir rappelé la loi sur la défense de la démocratie qui date de 1948, et qui permit la chasse aux sorcières de l'après-guerre, l'auteur de l'article poursuit]

Vingt-quatre ans plus tard, le sénateur démocrate-chrétien Juan de Dios Carmona, ministre de la Défense du gouvernement de Frei, et responsable notoire de l'assassinat de femmes et de mineurs à El-Salvador, présentait un projet de loi stipulant que « le contrôle des groupes armés » était transféré aux forces armées (...)

La loi établissant le contrôle des armes entra en vigueur le 21 octobre 1972. Deux jours plus tard, le « Mercurio » titrait : « Le contrôle des armes est le triomphe de la démocratie » ; et l'ex-ministre de Frei y allait de son commentaire : « Il s'agit du premier grand triomphe de ceux qui désirent que règne la démocratie au Chili parce qu'il établit des bases qui empêcheront les coups

de force tout en avalisant l'indépendance de nos forces armées, indépendance qui est leur raison d'être » (...)

Trois jours après le coup d'Etat avorté du vendredi 29 juin, on put voir entre les mains de qui étaient les armes lorsque se multiplièrent les attentats, les actions terroristes et les actes de vandalisme : des groupes armés de droite se montrèrent au grand jour, non seulement munis d'armes légères, mais aussi dans des chars tournés ouvertement contre la Moneda ; et alors qu'un nombre considérable d'armes de gros calibre « disparaissait » dans le corps des blindés, on choisit ces jours troublés pour lancer, avec la plus grande rigueur, une opération de « contrôle des armes » dans les milieux de la gauche, dans les fabriques, les écoles et les quartiers populaires ; bref, on commença alors à appliquer la loi contre le peuple (...)

Malgré les fracassants échecs des premières perquisitions dans les fabriques (les forces armées n'y trouvèrent en effet pas d'armes, si c'est ce qu'elles y cherchaient vraiment), on continua à tenir pour valables toutes les dénonciations concernant de prétendus arsenaux dans les fabriques et les quartiers populaires.

Il est clair que, pour une partie des forces armées, la découverte des armes n'est pas le but principal des grandes opérations qui marquent chaque action. Il est clair aussi que jour après jour, c'est avec plus de violence et de déploiement militaire que sont menées les perquisitions. A cela une raison qui ne fait aucun doute à lire les quotidiens de la réaction, c'est que l'antagonisme que l'on souhaite montrer entre le peuple et l'armée est le fruit d'une campagne orchestrée, alimentée même par certains membres de l'armée.

Il convient donc de se demander maintenant si, à la base de toutes ces opérations qui mettent aux prises le peuple et la troupe, il n'y a pas l'intention arrêtée de préparer psychologiquement les soldats à l'affrontement quotidien avec le peuple. [suit la description de 24 contrôles d'armes dont l'un a causé la mort d'un ouvrier, et d'autres ont

permis à l'armée de se saisir des instruments de travail des ouvriers.]

3. L'homme et l'histoire : Allende parle de son assassinat

Debray : « Puisque c'est votre rôle d'unifier les forces de gauche, d'être le catalyseur des forces populaires, on peut penser que l'ennemi intérieur et extérieur aura de bonnes raisons de vouloir vous éliminer. Si cela arrive, que croyez-vous qu'il se produira ? »

Allende : « La classe bourgeoise croit spontanément que c'est la personnalité qui fait l'histoire. La réaction alimente cette croyance et en fait une tactique. C'est pourquoi un des procédés préférés consiste à recourir à ce genre de méthodes, mais nous avons contre elles un peuple conscient. Je crois que ce serait la voie apparemment la plus facile pour la réaction ; mais en réalité, les conséquences seraient pires pour elle. Cela ne veut pas dire que je suis un barrage, mais sans aucun doute, si cela se produisait, il s'avérerait que la réaction n'accepte pas les règles du jeu, qu'elle a elle-même établies. On ne peut rien me reprocher. Les libertés ? elles existent toutes : de réunion, de presse, etc. Le mouvement social ne disparaît pas lui-même parce qu'un dirigeant disparaît. Il peut être retardé, il peut se prolonger, mais, en fin de compte, il ne peut pas s'arrêter, il ne peut pas s'arrêter. Dans le cas du Chili, si on m'assassine, le peuple poursuivra sa route avec la différence que les choses seront peut-être beaucoup plus violentes parce que les masses apprendront une leçon objective très claire, c'est que ces gens-là ne s'arrêtent devant rien. »

(Régis Debray : Entretiens avec Allende sur la situation au Chili, Editions Maspero, 1971)

Le langage des manifs

Il n'y a peut-être eu qu'un seul cocktail Molotov jeté sur l'esplanade de Beaulieu, ce 8 septembre, et jeté sans intention de mettre le feu à quoi que ce soit, mais pour donner aux « assaillanis » vingt secondes de protection derrière le rideau de feu.

Un seul peut-être, mais le traumatisme a été ressenti en profondeur dans une population aux réflexes campagnards pour qui l'incendiaire est le pire des criminels. Gauchistes, ne jouez pas avec le feu !

Sans distribuer à propos de cette manifestation les blâmes et les médailles militaires, il faut s'interroger sur trois dédouanements successifs.

— A l'avant-veille, le Parti socialiste vaudois annonce : certaines organisations sont décidées à faire en sorte que le meeting ait un prolongement violent ; dès lors, nous n'en sommes plus.

— La veille, le Parti ouvrier et populaire déclare : nous en serons, mais à l'heure des débordements nous serons rentrés dans notre coquille et nous prions par avance les personnalités officielles et les journalistes de bien vouloir constater la solidité de notre alibi.

— Le lendemain, la ligue marxiste tient une conférence de presse pour déclarer : s'il y a eu des vilains, des « boulonneurs » (c'est-à-dire des lanceurs de boulons), ce n'était pas nous ; nous nous désolidarisons.

Autant de dédouanements en cascade mérite que l'on s'interroge sur la portée d'une manif.

La manif est un langage. Aujourd'hui, il retrouve une force inédite et légitime. Il n'exige pas de truchement. Pas facile de parler à la radio, à la TV, à la grande presse, mais descendre dans la rue, quoi de plus simple ! Le nombre fait l'euphorie. Autre manière d'éprouver ce besoin de donner à la rue une vie ; au forum, une animation civique.

La manif peut avoir le langage de l'humour (les Béliers murant l'Hôtel-de-Ville de Berne), celui de l'exploit (banderole tendue par la LMR entre

les deux flèches de la cathédrale de Lausanne), et celui de l'effet de masse.

Or une manifestation de masse exige, pour amalgamer une foule pas nécessairement politisée, des mots d'ordre clairs auxquels les organisateurs se tiennent strictement.

Autrement dit, une manif exige aujourd'hui un service d'ordre interne efficace. A défaut, mieux vaut s'abstenir. Et s'ils n'ont plus les ressources physiques pour assurer cet ordre interne, les partis de gauche ou les syndicats sont condamnés à l'abstention.

Et puis, faut-il rappeler cette évidence ? La dimension politique d'une manif tient au large mouvement de sympathie suscité dans l'opinion publique.

En ce sens, la haine gratuite du flic touche dans certains milieux gauchistes à l'infantilisme. On s'imagine que l'affrontement avec la police est un combat, et qu'une matraque brandie est comme un baptême révolutionnaire. Confusion lamentable : la défense des droits individuels contre des débordements de surveillance policière est une chose démocratiquement essentielle. Les cris de « flics assassins » ou « SS » ne révèlent que des régressions mentales.

C'est quoi une manif ? Une flambée qui permette à tous les Pompidou locaux de jouer sur la peur des casseurs pour faire élire des chambres ultra ? Ou un pas dans une prise de conscience politique ? Clarifions !

La campagne menée contre la présence du Portugal au Comptoir Suisse peut servir d'illustration. Première étape : dialogue et interpellation des autorités. Point de départ : une lettre adressée le 14 février dernier à M. Marc-Antoine Muret, directeur général du Comptoir Suisse, par la Déclaration de Berne. L'association fait part de son étonnement devant l'invitation adressée au Portugal et demande instamment à la direction du Comptoir de reconsidérer sa position. Réponse négative cinq jours plus tard, doublée d'un avertissement : « vous aurez à cœur d'éviter toute prise de position publique », etc.

Deuxième étape : sensibilisation de la population. Dès le mois d'avril, le mouvement Action Portugal Afrique Australe se met au travail et jette les bases d'une campagne de presse et d'information. L'APAA ne regroupe pas moins de vingt organisations, des groupes chrétiens aux résistants à la guerre. L'écho dans la population est profond ; les brochures publiées impressionnent par leur sérieux.

Troisième étape : le Comptoir est en vue. Parallèlement à l'effort d'information qui se concentre sur les expositions à organiser pendant la foire, s'impose l'idée d'une réflexion sur les actions à mener au Comptoir même. Jaillit l'idée, proposée à l'extrême-gauche au cours d'une réunion de comité de coordination à Berne en juillet, d'une manifestation nationale de protestation. Les débats révèlent rapidement, en comité unitaire, que la manifestation sera pour les groupes extrémistes l'occasion de débordements.

Passons sur la période de préparation de la manif, sur la journée du 8 septembre. Il apparaît aujourd'hui que si la manifestation s'imposait comme le reflet d'une indignation de plus en plus vaste, les heurts, répercutés à plaisir par la presse, ont rejeté ici dans l'ombre les crimes du régime de M. Caetano. Pour l'opinion, toute campagne de sensibilisation n'est plus, a posteriori, qu'un prétexte à violences et à agitation (immédiatement exploitée par la droite locale).

Il s'agit donc de revenir au point de départ de la manif, de retrouver l'enthousiasme des 3000 personnes massées sur la place de la Gare à Lausanne. Et l'APAA (case 63, 1211 Genève 28) trouvera le souffle nécessaire pour se reconvertir en un mouvement de soutien aux mouvements de libération nationale, et les expositions parallèles (APAA, av. de France 1 - Union syndicale, place Saint-Laurent 4) auront le public qu'elles méritent, de même que les films proposés, notamment l'excellent « Sambizanga » (la résistance en Angola sous un angle politiquement précis, sans concession à une sécheresse didactique) de Sarah Maldoror, projeté à Renens (cinéma Corso).

Suisse-Portugal: la normalité capitaliste

La mise en garde qui ouvre le dernier ouvrage publié par le Centre Europe - Tiers Monde ¹, « Suisse-Portugal. De l'Europe à l'Afrique » (dont la presse traditionnelle suisse romande, « 24 Heures » mis à part, a très peu parlé : serait-ce plus facile d'attaquer M. Caetano que les entreprises suisses concernées ?) indique clairement les perspectives importantes d'une étude de ce genre : il s'agit d'illustrer la « normalité » inacceptable du capitalisme, inacceptable jusque dans les relations peu serrées du Portugal avec la Suisse.

En 1972, le Portugal a exporté vers la Suisse (en millions de francs, les dix principaux postes) :

1. Vêtements de dessus pour hommes	21,2
2. Liège aggloméré et ouvragé	16,3
3. Linge de corps pour hommes	12,6
4. Vins	12,5
5. Conserves de poisson	9,6
6. Pâtes à papier	6,0
7. Tissus en fibre textile artificielle	5,6
8. Vêtements de dessus, de bonneterie	5,4
9. Autres tissus de coton	5,0
10. Résineux et dérivés	4,2

En revanche, la Suisse exportait vers le Portugal (en millions de francs) :

1. Médicaments	42,4
2. Métiers à tisser	28,2
3. Fils synthétiques	27,4
4. Montres-bracelets	22,1
5. Autres tissus en coton	19,0
6. Matières colorantes	17,3
7. Machines pour le filage	12,5
8. Broderies	6,3
9. Machines auxiliaires p. métiers à tisser	5,8
10. Moteurs à explosion	5,2

(source : Annuaire du commerce extérieur suisse)

D'où une conclusion qui s'impose : le secteur textile étant au centre des échanges, « on pourrait

¹ Editions CETIM, 27 ch. des Crêts-de-Pregny, 1218 Grand-Saconnex. L'ouvrage dont il est rendu compte ici est conçu sur le même mode que « Suisse-Afrique du Sud » paru chez le même éditeur.

presque dire que la Suisse envoie au Portugal les machines, les fils synthétiques, et les colorants, et qu'après incorporation du travail portugais, elle réimporte des articles de confection ». Les travailleurs étrangers de l'extérieur.

Le commerce avec les colonies portugaises n'atteint lui non plus pas de sommes record. L'an passé, il est déficitaire pour la Suisse avec l'Angola (achats massifs de café depuis 1972) et excédentaire avec le Mozambique.

Balance commerciale avec les colonies (millions de francs) :

<i>Angola et Sao Tomé</i>	1960	1972
Exportations suisses	4,2	21,1
Importations suisses	4,5	26,5
<i>Mozambique</i>		
Exportations suisses	4,8	22,2
Importations suisses	2,3	6,5

Il est à noter que plusieurs importantes entreprises établies dans les colonies portugaises sont des sociétés dirigées traditionnellement par des Suisses et dominées par des capitaux suisses. Telle la Companhia de Boror qui était en 1966 « l'une des plus grandes plantations de cocotiers du monde », telle la Compagnie des cultures de Angoche qui est l'une des plus grandes entreprises du monde pour la production du sisal et qui emploie quelque 5000 travailleurs.

Selon les années, la Suisse se place entre le 7e et le 10e rang des investisseurs étrangers au Portugal et dans les colonies (de 63 millions d'investissements directs au Portugal en 1968 à 71 millions en 1971). Les « motivations » à l'investissement ? « On peut ranger les interventions suisses dans deux catégories : celles qui tirent profit des bas salaires, faisant donc produire au Portugal des biens incorporant beaucoup de travail ; c'est le cas surtout des textiles et des pièces détachées pour moteurs ou machines. Deuxièmement, celles qui mettent à profit les ressources locales : tourisme, produits agricoles et richesses minières dans

les colonies. » L'ouvrage du CETIM dresse un catalogue des intérêts suisses au Portugal qui comprend 47 entreprises ou groupes et parmi lesquels tous les plus grands noms de l'industrie suisse figurent naturellement. En tête, Nestlé, seule entreprise suisse à figurer parmi les 50 plus grandes entreprises au Portugal (Nestlé est du reste sur le point d'investir 50 millions de francs suisses dans une raffinerie de sucre au Mozambique...). Les flux financiers, en particulier dans le sens Portugal-Suisse demeurent quant à eux difficiles à localiser. Il semblerait qu'une banque privée de Genève (dont le président est du reste le consul du Portugal à Genève), la Banque de Gestion Privée jouerait un grand rôle dans l'accueil en Suisse des capitaux portugais qui cherchent asile dans notre pays.

Un dernier chapitre important, celui des travailleurs portugais en Suisse. Selon la Police fédérale des étrangers, le nombre des immigrants portugais à l'année et des établis (permis B et C) était de 4355 personnes vers la fin de 1972 ; à la même époque, le nombre des saisonniers s'élevait, selon la même source, à 4255 travailleurs. Le commentaire du CETIM : « Même si, quantitativement, l'immigration de travailleurs portugais en Suisse reste relativement faible, elle se présente sous une forme particulièrement favorable aux employeurs suisses. C'est, en effet, une immigration du silence. Les entreprises suisses trouvent au Portugal une ambiance très favorable à un recrutement « sans problèmes ». Le Gouvernement portugais est très coopératif puisqu'il va jusqu'à laisser agir librement les agents recruteurs sans instaurer de contrôle à leurs activités et sans même se donner l'apparence de défendre les intérêts de la classe ouvrière portugaise... En Suisse, les autorités consulaires portugaises sont aussi très coopérantes puisqu'en fait elles sont plus solidaires des entreprises suisses que des travailleurs portugais immigrés... En outre, les autorités de Berne et de Lisbonne ne semblent pas très pressées d'établir un accord bilatéral d'immigration. »

Jura: le compte à rebours est commencé

Aller au-delà des propositions nées de la XVI^e Fête du peuple jurassien, dépasser la revendication d'un plébiscite par le Rassemblement jurassien et les controverses inévitables qu'une telle « bombe » a soulevées, c'est reconstituer le « pari séparatiste » dans toutes ses dimensions. Le voici.

Un postulat de base, et qui semble répondre à la fois aux vœux secrets de la Confédération et à ceux du canton de Berne, paraît acquis : la création d'un nouveau canton suisse est désormais certaine. Peu important, à ce niveau, les limites de son territoire, très limitées ou peu limitées. Se trouvent enfin et avant tout matérialisés les espoirs avoués, affirmés, d'une partie importante des militants séparatistes.

Bien sûr, entrer dans les détails, c'est cerner la dernière inconnue (on en oublie presque pour l'instant de parler des ayants-droit au vote inélectable) : les dimensions de ce nouvel Etat.

Le plus simple, pour imaginer les « nouvelles frontières » jurassiennes au simple plan géographique, est de passer en revue les districts concernés.

Ce n'est pas faire œuvre de devin que de rayer dès l'abord le district de langue allemande de Laufon (choisira-t-il Bâle-Campagne, Soleure ou Berne ?) de la liste des futures composantes du Jura.

Pour les autres districts francophones, les choses sont moins bien définies :

— Le district de La Neuveville restera certainement bernois.. avec, peut-être l'amertume au cœur !

— Pour Courtelary, les dés sont jetés depuis longtemps, l'antiséparatisme étant devenu dans ce district une vertu civique !

— Le district de Moutier sera, de toutes façons, le grand perdant de l'opération : il sera immanqua-

blement écartelé. Tout va cependant se jouer autour de la ville de Moutier.

— Pour Delémont et les Franches-Montagnes, tout est dit.

— Le district de Porrentruy, quant à lui, va très certainement choisir le Jura. Et ce, probablement, après des luttes passionnées entre radicaux et PDC. A cet égard, une indication intéressante, la perte de la mairie de Porrentruy par les radicaux l'année dernière et la disparition de la majorité radicale au bénéfice d'une coalition PDC-socialiste.

Une telle répartition peut paraître prématurée ou schématique, elle n'en indique pas moins l'équilibre actuel des forces dans ces différentes régions et permettra de mieux situer les enjeux des luttes de ces prochaines années. Imaginons maintenant l'avenir.

Si, il y a encore peu, on se gaussait au simple énoncé de l'idée d'un canton du Jura (Nord) en prédisant à une telle entité toutes sortes de difficultés, aujourd'hui personne ne doute plus de la viabilité d'un futur nouveau canton. Et le diagnostic se précise si l'on examine attentivement l'évolution des différentes régions en cause sous les angles les plus révélateurs possible. Là, tout travail mené systématiquement ne peut être fondé que sur une comparaison du Sud et du Nord, sur une évaluation de leurs ressources respectives, et sur leurs chances de survie dans l'indépendance. La *démographie*, par exemple, fournit quelques sujets de réflexion importants. Il se trouve que la croissance est raisonnable au centre (surtout dans la ville de Delémont), alors que l'on enregistre des reculs non négligeables dans les régions périphériques du Jura. A noter, au plan qualitatif, que ce sont surtout dans le Sud les cadres qui s'en vont (plus, ou presque plus de professions libérales, d'ingénieurs, etc.).

Au chapitre de l'*économie*, le constat est net. C'est dans le Sud particulièrement que se multiplient les disparitions de sièges d'entreprises (Longines, par exemple). Et les vallées du Sud pâtiennent en première ligne des difficultés structu-

relles qui affectent l'horlogerie et ses branches annexes. Facteur encore plus important, le réservoir local de main-d'œuvre semble asséché dans ces mêmes vallées (et comment cela jouera-t-il demain avec une frontière cantonale entre le Jura et la « partie nord » du canton de Berne ?). A contrario, le Nord pourra, au moins pour un certain temps compter sur les frontaliers et sur ses régions rurales. D'autre part l'insertion dans la zone de la Franche-Comté semble prometteuse d'un développement économique certain.

La « culture » elle-même fait la différence entre le Sud et le Nord. Deux exemples : le Jura Sud bénéficie de l'implantation d'écoles supérieures... hors du Jura Sud (à Bienne, à La Chaux-de-Fonds, à Neuchâtel) ; dans ce domaine, le Nord est son propre maître et s'organise autour des établissements de Delémont et de Porrentruy. Inégalité également en ce qui concerne la presse : aucun quotidien dans le Jura Sud ; deux dans le Jura Nord, « Le Démocrate » (radical) et « Le Pays » (PDC).

Un saut énorme également entre les deux régions examinées en ce qui concerne la *vie civique*. Aussi vivante que possible dans le Nord où deux partis relativement importants se partagent les électeurs, les radicaux et le PDC (avec une frange socialiste) ; menacée par une évolution vers le poujadisme et l'Action nationale dans le Sud où l'organisation des trois partis existants est minime. Dans une perspective plus générale, mais qui a une incidence nette sur le volume de main-d'œuvre à disposition par exemple, il faut enfin noter que dans le Nord (catholique et rural surtout) vivent plus de familles nombreuses que dans le Sud, protestant et urbain dans sa majorité.

Les conclusions d'une telle analyse s'imposent d'elles-mêmes si l'on s'efforce d'imaginer l'évolution des trois parties du Jura au cas où un canton à territoire limité venait à voir le jour.

Pas trop de problèmes pour Laufon, intégré déjà à la Regio basiliensis.

Une expérience politique enthousiasmante (passage progressif de la tradition juridique « ber-

noise » à un statut correspondant mieux au génie et aux besoins du Jura) pour le Nord qui bénéficiera de l'élan de l'indépendance.

Pour le Sud, pas de grands changements à attendre, sinon que tout mouvement revendicatif aura disparu, que la francophonie perdra à court terme ses derniers défenseurs (le pourcentage des francophones dans le canton de Berne deviendra « négligeable »), que la dépopulation s'accélénera au profit, surtout, de Bienne, cette ville prenant le relais de la « colonisation » culturelle.

A ce stade, le parti séparatiste subsistant, ne s'agit-il pas de tout faire pour éviter l'éclatement du Jura et éviter les inégalités de traitement esquissées ci-dessus ? Seule issue possible actuellement, étudier sérieusement la proposition Lüthy qui prévoit deux demi-cantons.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

On l'avait bien dit

— Vous avez vu, Allende ?

— Encore une « divine surprise » !

— Dans tous les cas, moi, je suis ravi.

— Vous n'êtes pas le seul ! La direction du Comptoir, qui va pouvoir inviter le Chili, l'an prochain...

— ... Et le Comité unitaire, qui va pouvoir se reformer pour manifester !

— C'est chic, ça : je sens qu'on va me demander de signer...

— En attendant, vous écrivez un article !

— Faut bien passer le temps... Et le Conseil fédéral, qui va pouvoir reconnaître le nouveau gouvernement !

— Et autoriser les exportations d'armes en direction de Santiago !

— Il n'autorisait pas, jusqu'ici ?

— Je ne crois pas... Vous savez bien que nous n'importons pas d'armes vers les pays où la situation n'est pas stable. On est très ferme, sur ce point. Tandis que maintenant, avec ces colonels, l'ordre va régner !

— Ah ! c'est vraiment une bénédiction...

— Et les Russes, donc, comme ils doivent être contents !

— Ça justifie leur intervention en Tchécoslovaquie. « Vous voyez ce qui se serait passé, si nous n'étions pas intervenus... », qu'ils diront.

— Et ça justifie plus encore la politique de Nixon au Vietnam !

— C'est bien mon avis... En fait, ça justifie beaucoup de monde.

— Par exemple, mon ami Handbuch, qui expliquait très bien que la chute d'Allende montre qu'un régime socialiste n'est tout simplement pas possible...

— Mais c'est l'évidence ! Voilà combien de temps qu'on le leur dit ? Seulement, ils ne veulent pas entendre.

— L'ennui, c'est que ça démontre de manière tout aussi lumineuse la thèse de l'extrême-gauche, selon laquelle une révolution de type « réformiste », une révolution « légaliste », fait le jeu de la réaction et aboutit fatalement à la catastrophe. Et que seule la violence...

— L'Histoire est pleine d'enseignements !

— Et des enseignements les plus divers : il y en a pour tous les goûts...

— En somme, les seuls dont on est sûr qu'ils avaient tort, c'est le Président Allende et ceux qui lui restaient fidèles...

— Naturellement !

— Alors que maintenant, tout le monde est content.

— Sauf les travailleurs chiliens, peut-être...

— Les travailleurs chiliens, est-ce que cela compte en regard de l'immense masse des honnêtes gens ?

— Non, bien sûr... Mais nous risquons d'avoir un trente-quatrième pays où la torture sera « institutionnalisée »... Aux côtés de la Grèce, du Portugal, du Brésil...

— La torture... C'est vrai que c'est regrettable. Mais on exagère, savez-vous ? Et puis, là encore, en regard de l'ordre et de la tranquillité des fortunes, ça ne fait pas le poids.

LA SEMAINE

DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Fusion à l'extrême-gauche

Les magazines d'extrême-gauche « Agitation » et « Focus » annoncent qu'ils fusionnent. Ils espèrent ainsi accroître leur audience comme alternative à la presse « bourgeoise ». La première édition commune paraîtra en novembre. Notons que la diffusion de ces deux revues s'effectue aussi bien par des kiosques que par des circuits militants.

Interrogations jurassiennes

— La « Neue Zürcher Zeitung » publie une série d'articles sur le Jura, car elle est d'avis que la question jurassienne sera au centre des débats cet automne et cet hiver. Les études de cette série portent ou porteront sur les problèmes géographiques, historiques, démographiques, politiques et économiques du Jura. Le mensuel réformé « Sämman », qui est largement diffusé dans de nombreuses paroisses bernoises, a consacré pour sa part une bonne partie de son numéro d'août au problème jurassien. A noter que deux des clichés illustrant les articles montraient des drapeaux jurassiens et un seul des drapeaux et des écussons bernois. L'écrivain Erwin Heimann signait l'article introductif. Sa conclusion : « Y a-t-il une solution au conflit jurassien ? Actuellement, en considérant les partenaires et les non-partenaires au dialogue, je n'en vois pas. Elle n'apparaîtra que lorsque des plus lourds soucis nous réuniront. »

Les imprimeurs et la presse

— Au chapitre de la presse, signalons un article de Hans Rudolf Hilty dans « AZ » sur l'importance des transformations structurelles dans l'imprimerie sur le cartel des imprimeurs : une lutte sans pitié sur les prix est née de l'accroissement des capacités de production ; d'où l'abandon par les imprimeurs des obligations contractées envers des journaux ayant besoin de soutien.

La VPOD s'oppose fermement à tout blocage des salaires

En ce début d'automne 1973, la rentrée syndicale a été marquée par le 33^e congrès fédératif de la VPOD (services publics). La VPOD, qui compte aujourd'hui environ 40 000 membres, se montre depuis quelques années nettement plus incisive dans son orientation que le gros des troupes syndicales. Est-ce la présence en son sein de groupes professionnels très divers et dynamiques? Est-ce l'influence stimulante du très « remuant » Max Arnold, secrétaire dirigeant ?

1. Une position combative

Il vaut la peine de rappeler que l'hiver passé, la VPOD n'avait pas hésité à mener une campagne très vigoureuse en faveur de l'initiative communiste sur les retraites populaires, alors même que la majorité du mouvement syndical était favorable au contre-projet sur le deuxième pilier présenté par le Conseil fédéral.

Un éditorial paru dans un dernier numéro des « Services publics », sous le pseudonyme de R. Lemaigre, demandait instamment aux responsables syndicaux de ne pas entrer dans le jeu dangereux de ceux qui prônent différentes mesures de blocage des salaires.

Finalement, c'est la politique même des partenaires sociaux, héritage traditionnel de la « paix du travail », que remet en cause la VPOD.

Max Arnold déclarait notamment lors du dernier congrès de Berne : « C'est au plus tard lors de fermetures d'entreprises et de licenciements que se révèle au grand jour la fiction de ce qu'il est convenu d'appeler le « partenariat social ». On ne saurait parler d'un véritable « partenariat social » lorsque l'un des partenaires est en sécurité chez lui alors que l'autre est mis à la porte ».

2. L'inflation et les salaires

Nous sommes dans une période d'inflation qui s'aggrave de mois en mois. L'appauvrissement que cela provoque chez les rentiers et les petits épargnants est déjà gravement préoccupant. La tendance patronale de plus en plus nette à rejeter le poids de l'inflation sur le dos des salariés en gelant les salaires à leur niveau atteint cette année devra trouver en face d'elle l'opposition déterminée des syndicats.

S'opposant à toute politique étatique des salaires, Max Arnold déclarait que « les cabrioles du délégué du Conseil fédéral à la surveillance des prix Léo Schurmann ne sauraient abuser (les travailleurs) : ce qui ressort de tout cela en fin de compte, c'est qu'on se propose de prescrire des cures d'amaigrissement aux patients déjà sous-alimentés, c'est-à-dire aux salariés, aux services publics et aux institutions sociales, au lieu d'appliquer ce traitement aux patients de l'économie privée qui ont puisé immodérément dans la corne d'abondance de la conjoncture : « On feint de s'attaquer aux prix, mais c'est en fait aux salaires qu'on en veut, en premier lieu à ceux du personnel des services publics ».

Face à cette attaque contre les salaires, les syndicats ne sont pas unanimes sur l'attitude à adopter. La majorité de l'Union syndicale suisse, conduite par W. Jucker, suggère de répondre « oui mais » aux propositions de Schurmann, alors que le Comité fédératif de la VPOD, appuyé largement et simplement de ne pas entrer en matière sur le chapitre de la surveillance des salaires.

La décision définitive sera prise lors du prochain Congrès extraordinaire de l'USS le 27 octobre prochain; il est d'ores et déjà connu cependant que la VPOD rejettera à cette occasion toute proposition tendant à la conclusion d'un compromis en matière de surveillance des salaires. Elle juge injustifiée « toute tentative visant à réduire, au moyen d'une planification étatique, la quote-part du produit social revenant aux salariés » (Résolution contre l'inflation et le blocage des salaires).

Un autre élément à verser à ce dossier de l'inflation et des salaires est constitué par l'accord intervenu le 1er juin dernier (mais resté secret plus de dix semaines) entre la Confédération et les directeurs cantonaux des finances, et traitant des principes devant inspirer la préparation des budgets cantonaux 1974. Ces directives prévoient en effet de renoncer à introduire de nouveaux éléments de rétribution (il est vrai que la convention n'exclut pas les améliorations de salaires réels).

3. La participation dans les administrations publiques

Avec la publication du message du Conseil fédéral et du contre-projet à l'initiative sur la participation, cette question devait bien sûr être examinée par les délégués. Suivant en cela la position de l'USS, les différents orateurs ont admis que « les structures hiérarchiques qui dominent l'Etat et l'économie devaient être démocratisées ». Le contre-projet du Conseil fédéral est toutefois jugé inacceptable dans la mesure où il ne prévoit ni la participation des organisations de travailleurs, ni la participation dans les administrations publiques.

4. Un modèle de réflexion pour d'autres fédérations

Si réellement, comme certaines voix le font entendre (« The Economist », juillet 1973), il plane sur l'Europe une menace de récession, alors il est grand temps que le syndicalisme suisse se prépare à une lutte plus dure avec ses « partenaires sociaux ». Dans ses notices économiques de juillet-août 1973, l'Union des Banques Suisses souligne qu'une « telle évolution (menace sur l'emploi en Europe) liée à un reflux massif des dollars aux Etats-Unis, aurait surtout des conséquences très graves pour les pays d'Europe à vocation exportatrice ». Dans un tel climat, les positions avancées de la VPOD pourraient avoir un plus large retentissement.